

Mercredi 29 octobre 2025, 19h
tenue au Salon du personnel de l'École l'Arbrisseau

PRÉSENCES	Présent	Absent	Droit de vote
Membres parents			
- Aude Bourdon <i>Vice-présidente, Substitut au Représentant au Comité de parents du CSSDD</i>		X	
- Alexandre Dal-Pan	X		X
- Marie-Hélène Dancause	X		X
- Clémence Morin <i>Présidente, Représentante au Comité de parents du CSSDD</i>	X		X
- Anne-Julie Poirier <i>Trésorière</i>	X		X
- Véronique Dion <i>Parent (substitut)</i>	X		X
- Dominique Jobin-Chamberland <i>Parent (substitut)</i>	X		
Membres du personnel			
- Steve Hamel <i>Représentant du Service de garde</i>	X		X
- Johanne Lemelin <i>Représentante du personnel enseignant (titulaires)</i>	X		X
- Agnieszka Matyjasiak <i>Représentante du personnel enseignant (spécialistes)</i>		X	
- Vilma Ruiz <i>Représentante du personnel de soutien</i>	X		X
- Mélissa Savard-Morin <i>Représentante du personnel enseignant (substitut)</i>	X		X
Membre communauté <i>Poste vacant</i>			
Direction et Secrétariat			
- David Martel <i>Directeur</i>	X		
- Mélika Hamel <i>Secrétaire du CÉ</i>	X		
Invités <i>Aucun invité</i>			

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. La séance a été déclarée officiellement constituée.
L'ouverture de la séance se fait à 19h03.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour. Elle modifie le point 1.3, en ajoutant l'approbation de la séance extraordinaire du 10 septembre 2025 (du CÉ 2024-2025).

C.E. 2025/26-10-29_15	Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter l'ordre du jour tenant compte de l'ajout mentionné ci-dessus. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.3. Adoption du procès-verbal pour les séances suivantes :

1.3.1. Séance extraordinaire 10 septembre 2025 (du CÉ 2024-2025)

Des coquilles relevées par les membres sont corrigées.

C.E. 2025/26-10-29_16	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Johanne Lemelin, d'adopter le procès-verbal du 10 septembre 2025 avec les modifications. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.3.2. Séance régulière du 24 septembre 2025

Des ajustements sur les sections mises en surbrillance ont été effectuées séance tenante.

Des coquilles relevées par les membres sont corrigées.

C.E. 2025/26-10-29_17	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Johanne Lemelin, d'adopter le procès-verbal du 24 septembre 2025 avec les modifications. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.4. Suivi du procès-verbal 24 septembre 2025

David Martel fait le suivi du procès-verbal du 24 septembre 2025.

- Il commence par rappeler aux membres qui étaient absents qu'ils doivent signer le formulaire de déclaration d'intérêts.
- Au sujet de l'intervention du public qui a eu lieu lors de la séance du 24 septembre 2025, la lettre qui a été envoyée à M. Royer à la suite de sa mise en demeure a été rendue disponibles aux membres du CE. Cette lettre a été approuvée par le Centre de services.
- Au sujet des nouvelles règles de conduite, une rencontre a été réalisée avec les enseignants. Il a été convenu de préparer un petit contrat à faire signer par l'élève avec son parent sur le respect des règles de conduite. Un courriel sera aussi envoyé aux parents pour les informer du changement.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public

3. Budget annuel 2025-2026

3.1. École – Initial

Clémence Morin explique le fonctionnement général du budget pour les nouveaux membres qui ne sont pas familiers. David Martel présente ensuite le budget en faisant un survol des différentes catégories.

1. Catégorie 100

Le financement inclut un montant par élève, ainsi que des montants alloués à l'entretien ménager et au conseil d'établissement (CE). Cette catégorie inclut aussi la contribution des parents, laquelle est supérieure cette année en raison des deux groupes-classes supplémentaires.

2. Catégorie 101 – Services aux élèves

- Cette catégorie regroupe notamment : l'aide alimentaire, qui servira cette année à offrir le service de traiteur aux enfants ; l'aide à la classe ; les sorties culturelles, financées à hauteur de 34 \$ par enfant ; un montant de 140 000 \$ destiné aux services offerts aux élèves (psychoéducation, orthophonie, éducation spécialisée, etc.).
- Les dépenses prévues pour le service aux élèves sont de 97 000 \$. Un déficit est anticipé dans cette section en raison de l'utilisation de plus d'heures de TES, car il y a plus d'enfants ayant des besoins particuliers.

3. Autres mesures

- À l'école, on bouge : les fonds serviront cette année à refaire le lignage dans la cour extérieure.
- Le budget pour l'aide aux parents et pour les livres de bibliothèque fait partie des coupures.
- Soutien en classe : aide à la classe, totalisant 105 heures par semaine.
- École inspirante : mesure flexible permettant de financer différentes initiatives, souvent des activités à l'intérieur de l'école.

- Soutien au plan d'intervention : libération du personnel enseignant pour participer aux rencontres de plans d'intervention.
- CPEE : comité de participation des enseignantes et des enseignants.
- Surveillance : financement de la surveillance des récréations ainsi que des périodes d'entrée et de sortie.
- Soutien à la composition de la classe : mesure inscrite à l'annexe de la convention collective, offrant un soutien supplémentaire aux enseignants (notamment par une bonification de l'orthopédagogie en classe grâce à une enseignante à contrat qui circule pour aider dans différentes classes).
- Catégorie 104 – Perfectionnement : financement des formations pour les enseignants pour le cours de *Culture et citoyenneté québécoise*.

4. Investissements

Le budget des investissements sert aux achats dont la durée de vie excède un an. Une coupure du ministère entraîne la mise sur pause de certains projets, comme le renouvellement des tables en arts plastiques. Un surplus des années précédentes pourrait servir à compenser cette coupure, mais la gestion des surplus relève du ministère.

C.E. 2025/26-10-29_18	Il est proposé par Mélissa Savard-Morin et appuyé par Steve Hamel, d'adopter le budget annuel initial 2025-2026. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

3.2. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Le budget alloué au conseil d'établissement est destiné aux frais de fonctionnement (par exemple : gardiennage, repas, etc.).

C.E. 2025/26-10-29_19	Il est proposé par Mélissa Savard-Morin et appuyé par Steve Hamel, d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2025-2026. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

3.3. Service de garde

Le budget révisé n'a pas encore été fourni par le Centre de services. Un suivi pourra être fait lors de la prochaine rencontre du C.É.

4. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Nouveau gabarit obligatoire

David Martel précise que 2 documents seront présentés soit A) le plan de lutte inséré dans le nouveau gabarit, et 2) le document à l'intention des parents (fiche-synthèse du plan de lutte). Le C.É. aura donc 2 résolutions à prendre.

A) Plan de lutte – Nouveau gabarit obligatoire

David Martel explique que le ministère demande l'utilisation d'un nouveau gabarit pour le plan de lutte. Pour l'instant, l'ancien document a simplement été recopié dans ce gabarit et devra être révisé ultérieurement. Quelques ajouts ont toutefois déjà été effectués.

- Dans les mesures de prévention, une section a été ajoutée pour inclure la violence liée à la couleur de peau, à l'origine ethnique et à la nationalité.
 - o Les mesures normalement utilisées pour la gestion de la violence demeurent, mais un volet éducatif sur le racisme est ajouté afin de renforcer la prévention.
- Un document explicatif du plan de lutte sera remis aux parents.
- Les règles de conduite, récemment modifiées, seront également envoyées. Ces modifications feront l'objet d'une capsule dans l'info-parents.

- Un système de billets blancs est déjà en place pour permettre aux élèves de faire des dénonciations ou des plaintes. Les billets sont compilés dans le système informatique et codifiés, ce qui permet de faire les interventions adaptées selon la situation.
- Un comité pourra revoir le plan de lutte déjà en place pour le faire correspondre aux exigences du ministère.

Commentaires

- Les membres du C.É. remarquent que le guide d'intervention et la manière dont il est présenté selon le gabarit du ministère sont très longs et détaillés. Cela représente une tâche exigeante pour l'équipe-école qui doit non seulement revoir le plan de lutte déjà en place et fonctionnel, mais qui doit aussi s'y référer pour ses interventions. La création d'une fiche synthèse serait souhaitable, d'autant plus qu'une version synthétisée est déjà fournie aux parents.
- Les membres du C.É. soulèvent l'importance de l'allègement réglementaire qui permet souvent une application plus efficace des mesures.

B) Document à l'intention des parents (fiche-synthèse du plan de lutte)

- Le document fait le portrait de la situation aux parents. L'école connaît une augmentation du nombre d'enfants et les incidents se produisent surtout dans les périodes de transition.
- Un diagramme permet de différencier les différentes formes de violence et de conflit.
- Le document décrit aux parents les étapes qui sont proposées de suivre lorsqu'un incident survient ou lorsqu'ils souhaitent signaler une situation.
 - o En cas d'insatisfaction face à la réponse de la direction, les parents peuvent recourir au centre de services scolaire ou au protecteur régional de l'élève.
 - o Un bandeau précise que tout acte de violence à caractère sexuel peut être dénoncé directement au protecteur régional de l'élève.

Commentaires

- Il est suggéré de modifier la section sur les ressources pour respecter une certaine gradation dans l'ordre que les parents devraient s'y référer.

La démarche adoptée par le conseil d'établissement vise à s'assurer que le document soit digeste et fonctionnel pour tous les parents. Les membres du C.É. trouvent que les définitions et les explications fournies sont très claires.

C.E. 2025/26-10-29_21	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Véronique Dion, d'adopter le <i>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire</i> dans la forme révisée selon l'usage du nouveau gabarit fourni par le ministère. Adopté à l'unanimité.
C.E. 2025/26-10-29_22	Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter le <i>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation – Document à l'intention des parents</i> . Adopté à l'unanimité.

5. Contenu pour le développement des compétences personnelles et sociales

Programme Hors-Piste

David Martel explique que le développement des compétences personnelles et sociales est un nouveau type de contenu obligatoire par le ministère. Le programme Hors-Piste qui est déjà en place à l'école offre des ateliers qui correspondent à chacun des contenus exigés par le ministère. À l'Arbrisseau, les contenus associés aux

compétences personnelles et sociales seront donc principalement abordés avec le programme Hors-Piste. Les ateliers existants seront probablement ajustés afin de s'arrimer pleinement aux exigences ministérielles. De plus, il existe déjà une belle adhésion du personnel enseignant envers ce programme. Il est aussi utilisé dans d'autres écoles.

Finalement, ils offrent un nouvel atelier portant sur les stratégies de résolution de conflits qui pourra servir davantage lors d'interventions ciblées.

C.E. 2025/26-10-29_23	Il est proposé par Vilma Ruiz et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'approuver la mise en œuvre du document <i>Contenu pour le développement des compétences personnelles et sociales</i> , tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---

6. Ajout de sorties scolaires

6.1. Préscolaire 5 ans Projet sportif

Mélissa Savard-Morin présente le Projet sportif prévu pour le préscolaire.

1. Centre plein air de Lévis : les élèves seront initiés au ski et ils pourront faire de la glisse pendant une heure.
 2. Centre Intact Assurance : activité qui avait été appréciée l'année passée, elle a donc été intégrée au Projet sportif. Les parents sont invités à participer à l'activité.
 3. *FlipTop* : activités de cirque qui seront échelonnées tout au long de l'année.
- Augmentation de 57 \$ pour la combinaison des trois sorties.

Commentaire

Clémence Morin rappelle que l'année passée les frais chargés aux parents approchaient le 100 \$, tandis que cette année le montant approche le total de 200 \$ (notamment à cause de l'augmentation des frais d'autobus). Il faut certes encourager les enseignants à proposer un choix d'activités intéressant, tant que les parents sont confortables avec le coût.

* Cela pourrait faire l'objet d'une consultation en prévision de l'année prochaine, pour mesurer l'adhésion des parents quant aux coûts des activités.

C.E. 2025/26-10-29_24	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'approuver la proposition d'ajout de sortie scolaire <i>Préscolaire 5 ans Projet sportif</i> , tel que présentée. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	--

6.2. 3^e cycle (5^e et 6^e année) Ski alpin au Relais

Les élèves du troisième cycle feront une sortie de ski alpin au Relais. David Martel met à la disposition des membres du C.É. le formulaire qui a été fourni par le professeur pour la sortie.

On suggère de le modifier pour qu'il corresponde au gabarit standard des communications envoyées aux parents. De plus, le nom de l'enseignant, ainsi que la date de la sortie ne sont pas précisés et seraient à ajouter.

C.E. 2025/26-10-29_25	Il est proposé par Véronique Dion et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'approuver la proposition d'ajout de sortie scolaire <i>3^e cycle Ski alpin au Relais</i> , tel que présentée. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---

7. Projet Partage (Paniers de Noël) – École Sainte-Geneviève

David Martel présente le Projet Partage en lien avec l'École Sainte-Geneviève. Il existe toujours un besoin important de dons au sein de la clientèle de cette école. La direction a été contactée à ce sujet, et les besoins sont plus élevés que jamais cette année. Le conseil des élèves a soumis l'idée d'organiser une collecte de bonbons d'Halloween.

- Johanne Lemelin rappelle que, l'an dernier, le processus avait été précipité, laissant peu de temps pour constituer les paniers de dons.
- Mélissa Savard-Morin se demande si certaines familles de notre école auraient-elles aussi des besoins à combler.
 - o La réponse est oui ; il faudra toutefois déterminer comment approcher ces familles. Il serait possible de faire un tri en amont pour garder les surplus.
 - o Le C.É. mandate la direction de faire les démarches en ce sens selon son évaluation de la situation.

C.E. 2025/26-10-29_26

Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Clémence Morin, d'approuver le *Projet partage avec l'École Sainte-Geneviève*, tel que présenté.
Approuvé à l'unanimité.

8. Rapports

8.1. Rapport du représentant du Service de garde

Steve Hamel fait le rapport du représentant du Service de garde.

- Certaines journées présentent un manque de personnel. Malgré cela, le portrait général demeure positif, les nouvelles recrues démontrent une bonne expérience et s'intègrent bien.
- Le service de traiteur va débuter le 10 novembre, l'équipe est réceptive et a été rassurée quant au fonctionnement du projet.
 - o La grande responsable du service du traiteur va venir la première journée pour s'assurer que tout se déroule bien.
 - o Le menu peut être ajusté aux besoins alimentaires de certains élèves.

8.2. Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin fait le rapport du représentant au Comité de parents.

- Le retour au présentiel ne fut pas accueilli favorablement par les représentants puisque cette modification n'a pas été transmise avant les élections dans les écoles. Il fut un peu plus difficile de pourvoir les postes de l'exécutif cette année.
- Plusieurs dossiers devraient être vus cette année soit par des demandes du C.P. soit par des consultations transmises par le Centre de services, notamment :
 - o Le transport scolaire ;
 - o Un portrait des services de garde (prévu pour la fin de l'année) afin de connaître les disparités liées au type de clientèle et à la fréquentation ;
 - o La consultation sur le cadre des services éducatifs, qui aura lieu en novembre.
- Les allergènes sont un thème qui sera discuté par le Comité de parents au courant de l'année.

8.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Les éléments de suivi ont tous été traités en points à l'ordre du jour.

8.4. Rapport de la direction

David Martel fait le rapport de la direction.

1. La première rencontre du conseil des élèves a eu lieu récemment. La participation des enfants a été très bonne, avec plusieurs candidatures. Lors de cette rencontre, ils ont décidé de ne pas élire de président de l'école.
2. Nous entamons la quatrième semaine des activités parascolaires. Un problème important a été soulevé au début de l'année : le formulaire d'inscription ne comportait aucun espace pour inscrire le nom de l'enfant, ce qui a causé des problèmes dans la gestion des listes, mais autrement, tout se passe bien.

3. Au premier cycle, plusieurs enfants présentent des besoins importants et ont tendance à se désorganiser, ce qui exerce une forte pression sur l'équipe-école et les intervenants.
 - a. Le nouveau guide sur les mesures de contrôle précise que tant que l'enfant n'est pas en danger immédiat, le personnel ne peut pas intervenir physiquement.
 - b. Une formation progressive du personnel est en cours, à noter que pour pouvoir appliquer une mesure de contrôle, il est obligatoire d'avoir suivi la formation CPI (*Crisis Prevention Institute*).
 - c. Une rencontre de concertation aura lieu bientôt. L'une des questions abordées sera comment soutenir les élèves témoins lors de situations de désorganisation. Le local d'apaisement pourra entre autres être accessible à tous les enfants qui souhaitent l'utiliser. Une relance pourra être faite dans l'Info-parents pour recueillir du matériel pour le local.

9. Autres sujets

Aucun autre sujet.

10. Fermeture

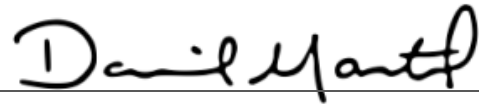
10.1. Date de la prochaine rencontre – 26 novembre 2025.

10.2. Levée de la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.



Clémence Morin *Présidente du Conseil d'établissement*



David Martel *Directeur, École l'Arbrisseau*